



Deces de l employeur, suis je toujours sous contrat

Par **danydan**, le **07/02/2013 à 16:02**

bonjour,rnrnmon employeur est decede fin decembre. depuis je n'ai pas reçu ma paie de decembre ni mon papier de fin de contrat pour m inscrire aux assedics. je ne sais pas a qui m adresser. l epouse de mon employeur ne veut a priori pas reprendre la société mais le tribunal de commerce n'a pas de procedure de cessation d activité en cours.rndu coup, je ne sais meme pas si je suis encore sous contrat.rnmerci d avance pour vos reponses

Par **DSO**, le **07/02/2013 à 20:55**

Bonjour,rnrnEst-ce une société ou une activité en nom propre ?rnrnCordialement,rnDSO

Par **danydan**, le **07/02/2013 à 20:59**

une eurl

Par **DSO**, le **07/02/2013 à 21:10**

Si rien ne bouge, vous pouvez en tant que salarié, demander au Tribunal de Commerce la nomination d'un administrateur provisoire.rnrnCordialement,rnDSO